Image not found or type unknown

Litiges avec un entrepreneur

Par **mumu29**, le **06/10/2009** à **10:03**

Bonjour,
Nous faisons rénover actuellement une bâtisse.Nous avons fait appel a un entrepreneur qui s occupe des travaux et de tous les corps de métiers.
Cet entrepreneur a commence les travaux sur notre accord sans nous faire signe quoi que ce soit. De ce fait il ne respecte rien, ni sa parole ni le devis que nous avons fait.Les travaux devaient etre terminés pour la mi-juillet et ne sont toujours pas terminer.Ils vient de nous poser des fenêtres et une porte de service qui ne correspondes deja pas a notre devis mais qui plus es sont tres mal posés.
Je voudrais savoir quel recours nous pouvons avoir, vis a vis du fait que nous n avons rien signer et que nous n avons que sa parole?
Si nous pouvons faire arreter les travaux comme ça. Nous lui avons demander de venir constater ce probleme et qu il n est toujours pas venu.
merci d avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés